

29, ou au bureau du Journal.

à louer
ain, à 2 heures de l'après-midi,
ue à Broc (Gruyère)

ession au 1^{er} décembre prochain.
tièrement meublé et bien achalandé.
au. — Agréable séjour alpestre à
à manger et de réunion. — Jeu de

re Morard, à BULLE (Gruyère).

e du Gibloux.

RES

res de murs, etc., de toutes
ur et jusqu'à 170 sur 110

E, à Villarlod.

Vin rouge

(Garanti naturel, coupé avec
vin de raisins secs)

à Fr. 27.— les 100 lit.

ement. — Fûts à disposition.

Echantillons gratuits et franco.

N, MORAT

[256]

JGES et
ANOS

nt de la propriété par 100 litres

hé.
sposition des clients.

RIBES, à Bulle.

us!
000 Fr.

fr.
la ville de Fribourg.
urserment. 779
sino Théâtre, Fribourg.

aire Suisse

Fr. 47,500,000.—

ivants :
0 jusqu'à francs 10,000.— ;
té du dépôt. Versements à partir
bles à réquisition.

tion, suivant la durée et l'import-
10,000.—

tions 4 1/4 0/10 à 3 ans

6 mois. Titres de Fr. 500.—

C. Coupons semestriels.

at aussi reçus par MM.

de paix, à Bulle,

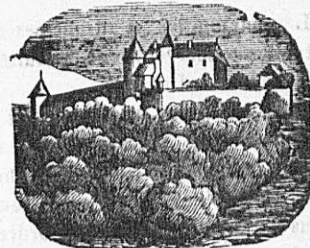
Romont, et

illargiroud. [1056]

uisse, Fribourg.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . . 1 an, » 9.—
» . . . 6 mois, » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 6³⁰ 10⁰⁰ 2⁴² 4⁵⁵ — 8⁵⁸ BULLE, arr. 8⁵⁷ 12⁵⁰ 4²⁰ 8³⁸ 10⁵⁷

BULLE, le 7 août 1908.

Chez le Grand Turc.

La Turquie constitutionnelle.

Après des changements brusques dans le haut personnel de la Sublime Porte, qui avaient étonné, on apprenait non moins brusquement que le Sultan convoquait une Chambre des députés et remettait en vigueur la Constitution libérale qu'en 1876, au début de son règne, il avait octroyée à l'Empire ottoman et dont il avait suspendu l'effet après une expérience de quelques mois.

Si ces événements ont produit de la surprise, ce n'est point par eux-mêmes, mais par leur soudaineté. Abdul Hamid, du fond de son sérail, avait perdu le sentiment du danger jeune-turc. Il a été terrifié quand il a nettement vu les progrès de l'organisation libérale sûre d'elle-même et encore plus sûre de l'armée. C'est la politique de délation, familière à la Sublime Porte, qui a mis le feu aux poudres.

A Salonique, à Monastir, les officiers turcs excédés de se voir espionnés par de leurs camarades, ont abattu ceux-ci comme des bêtes malfaisantes, à coups de revolver, et, ayant vengé ainsi leur propre cause, ont été naturellement amenés à faire cause commune avec le parti révolutionnaire pour se protéger contre les représailles dont ils se sentaient menacés de Constantinople. Et, en effet, si le mouvement militaire n'avait intéressé que les troupes de Macédoine, nul doute que le Sultan ne l'eût étouffé dans le sang. Mais presque en même temps que ces choses se passaient à Monastir et à Salonique, il arrivait qu'en Asie-Mineure les troupes d'Anatolie qu'on se préparait à embarquer à Smyrne, pour renforcer les garnisons de Macédoine, déclaraient tumultueusement qu'elles refuseraient de marcher contre leurs frères de race et de religion. Par la position même de Constantinople, le gouvernement risquait d'être pris entre deux feux. C'est ce qu'a voulu éviter Abdul Hamid. La politique de répression, qui a toutes ses préférences, n'était plus possible, l'armée refusant de s'y prêter, et il a mis autant de décision à capituler qu'il en eût mis à sévir. Il lui a suffi d'un iradé pour ré-

veiller et faire entrer en jeu, par un coup de théâtre, un texte constitutionnel sans existence légale depuis trente-deux ans.

En 1876, lorsque le sultan Murad fut dépossédé du trône par le cheik-ul-Islam, pour cause d'aliénation mentale, ses héritiers naturels étaient Abdul Hamid et son frère Mehmet-Rechad. C'est à l'aîné, Abdul Hamid, que la succession fut offerte. Dans l'entrevue qu'il eut avec les ministres à cette occasion, l'un de ceux-ci, Midhat pacha, chef du parti libéral, lui fit prendre l'engagement formel et écrit d'organiser et de pratiquer loyalement le régime constitutionnel. Le trait fondamental du nouveau régime devait être l'égalité absolue de tous les sujets de l'empire, quelles que fussent leur race et leur religion. Aussi Grecs, Arméniens, Bulgares ou Serbes, Turcs, Arabes ou Albanais, etc., étouffant leurs haines ethniques et religieuses, se montrèrent également favorables au projet de Constitution élaboré par Midhat pacha et le parti libéral groupé autour de lui. Ce fut donc au milieu de manifestations de joies unanimes, les mêmes qui éclatent aujourd'hui à sa résurrection, que la Constitution de 1876 fut proclamée. La satisfaction des Ottomans de toutes races et religions se montra d'autant plus vive que leur patriotisme voyait, dans la réforme libérale des institutions, le fondement de l'unanimité de l'empire et le moyen de le débarrasser de l'intervention de l'Europe et de ses convoitises territoriales dissimulées sous le masque de l'humanité. Si Abdul Hamid avait vu la situation avec le coup d'œil clairvoyant de Midhat pacha, il eût mis son empire à l'abri des démembrements, des désordres et des massacres et se fût épargné à lui-même la honte de ses crimes. Mais, une fois sur le trône, il s'empressa de violer la Constitution, d'exiler Midhat pacha, son grand vizir, pour le faire plus tard étrangler, dans l'espoir qu'avec l'auteur de la Constitution de 1876 disparaîtrait l'idée même du régime constitutionnel. Et, depuis trente-deux ans, plus les malheurs subis par l'empire ottoman ont été graves, plus Abdul Hamid, rusé plutôt qu'intelligent, s'est entêté dans un sanguinaire absolutisme.

Mais, en dépit des efforts qu'il a multipliés pour supprimer les éléments

libéraux au fur et à mesure de leur manifestation d'existence, en dépit des exécutions clandestines, des massacres publics tolérés ou provoqués, des exils dont il a frappé jusqu'aux membres de sa famille, des délateurs et des espions qu'il a répandus parmi les fonctionnaires de ses administrations et les officiers de ses armées, le parti libéral, le parti jeune-turc, qu'il croyait avoir tué sur le cadavre de Midhat pacha, se montre tout à coup plein de vie et, comme si ses têtes s'étaient multipliées, entraînant sur tous les points de l'Empire les populations et les troupes à l'aseaut de l'absolutisme cerné dans Constantinople.

Et voilà pourquoi le Sultan rouge désespérant de maintenir un régime de despotisme qu'il croyait bien devoir durer, pour un laps de temps égal à la durée de sa vie et de son règne, s'estime très heureux de pouvoir réveiller un Parlement fantôme sombré dans le néant.

Abdul Hamid n'est pas plus constitutionnel aujourd'hui qu'il ne l'était il y a trente-deux ans. Mais la situation n'est plus la même qu'en 1876. En mettant la main sur l'armée, les Jeunes-Turcs ont frappé l'absolutisme au cœur. Et puis, il n'y a pas de muraille de la Chine qui puisse arrêter la contagion de la liberté. La Russie, voisine européenne, est entrée dans les voies constitutionnelles et, après de rudes secousses, s'y maintient et s'y développera. La Perse, voisine asiatique, a, elle aussi, son Parlement et, en dépit du retour offensif de l'absolutisme, elle le conservera car il n'y a pas d'exemple que ces sortes de retour soient durables. Les Jeunes-Turcs, forts de leur expérience, de leur patience et irréductible énergie et de leurs moyens d'action, ne se laisseront pas duper. Si le Sultan est sincère, et il le sera quand il le sera bien convaincu que son sort en dépend, l'apaisement se fera. S'il ne l'est point, la lutte renaitra et au bout ce sera la révolution.

Dans tous les cas il n'y a pas un ami éclairé de la paix européenne qui ne doive applaudir au réveil constitutionnel de la Turquie. Toutes les ambitions secrètes des puissances n'ont certainement pas disparu, mais on n'ose pas les avouer, et elles seront sans moyen de se satisfaire du jour où elles n'auront plus le prétexte d'in-

tervenir dans la politique intérieure d'un empire uni dans l'ordre et dans la paix, sous l'égide de la Constitution de ce grand et clairvoyant patriote que fut Midhat pacha, martyr pour ses idées et pour son pays.

GEORGES LAURENCE.

NOUVELLES SUISSES

Les nouveaux timbres-poste. — Nous faisons connaître que les timbres-poste des valeurs supérieures, soit ceux de 20 centimes et au-dessus jusqu'à 3 fr., qui jusqu'à présent étaient imprimés en taille douce, seront aussi imprimés en taille douce, seront aussi émis à nouveau, au moyen de la typographie et en deux couleurs.

La nouvelle figurine représente l'Helvétia assise sur un rocher, la main droite appuyée sur l'épée. Elle porte sur la poitrine la croix fédérale. Elle se détache sur un ciel uni et foncé. La partie inférieure droite est occupée par un petit paysage alpestre et la partie supérieure par la double indication de la valeur.

Aux valeurs actuelles viendra s'ajouter, à partir du 1^{er} novembre prochain, un timbre-poste de la nouvelle valeur de 70 centimes.

Les couleurs des différents timbres sont les suivantes :

ceux de 20 centimes, figure jaune claire, fond rouge orange, ceux de 25 centimes, figure bleu clair, fond bleu foncé, ceux de 30 centimes, figure jaune verdâtre, fond jaune brun, ceux de 40 centimes, figure jaune, fond rouge violet, ceux de 50 centimes, figure vert clair, fond vert foncé, ceux de 70 centimes, figure jaune, fond brun foncé, ceux de 1 franc, figure gris verdâtre, fond carmin, ceux de 3 francs, figure lilas, fond bleu violet.

D'après le stock des timbres-postes de l'émission actuelle, toutes les valeurs des nouveaux timbres ne pourront pas être mises en circulation simultanément. Les timbres de 40 cts. paraîtront en premier lieu, puis ceux de 30, 50 cts., 3 fr., 20 cts., 1 fr., 70 ct., et, enfin, ceux de 25 ct., de façon qu'au mois de janvier 1909 toutes les valeurs auront paru.

Nous faisons un devoir aux offices de poste d'épuiser entièrement l'approvisionnement des anciens timbres-poste avant de remettre les nouveaux timbres au public.

Les estampilles d'affranchissement actuelles conservent leur validité jusqu'à nouvel ordre.

Il sera fixé plus tard un délai suffisamment long pour le retrait complet et la mise hors cours des anciennes estampilles d'affranchissement. Nous en ferons l'objet d'un ordre de service spécial.

Ecole polytechnique. — Le conseil de l'Ecole polytechnique fédérale a accordé au Dr Gustave Du Pasquier, de Neuchâtel et Fleurier, l'autorisation de professeur, comme priv-docent, les mathématiques à cette école.

Militaire. — Un officier norvégien, le médecin major Daas, séjourne actuellement en Suisse, chargé d'une mission officielle de son gouvernement. Le major Daas a suivi le cours tactique et clinique qui vient d'avoir lieu à Berne. Il se rendra encore dans différents cours et écoles des troupes sanitaires.

Accident mortel à la frontière. — Un jeune industriel de Varzo, gros bourg entre Iselle et Domodossola, nommé Bessoro, avait parié avec l'un de ses compatriotes à qui arriverait le premier de Varzo à Iselle en motocyclette. M. Bessoro marchait à une vitesse vertigineuse, lorsque à un contour, sa motocyclette alla donner contre une des bornes qui bordent la route du Simplon. On le releva avec le crâne fracassé, et quelques instants plus tard il rendait le dernier soupir sans avoir repris connaissance.

Congrès de géographie. — Dans sa séance de mardi, le Congrès de géographie a désigné une commission de sommités scientifiques d'Europe et d'Amérique pour la formation d'une association cartographique internationale et pour l'adoption d'un mode de répertoire géographique permettant de suivre les résultats des explorations et les progrès de la cartographie.

Le Congrès a voté un vœu pour l'unification des termes et des mesures de la carte du monde au un millionième.

Berne. — Les enfants de l'école de Grandfontaine se rendaient à Porrentruy sur deux voitures. Une petite

fillette de cinq ans, qui occupait le dernier siège de la première voiture, tomba de celle-ci et passa sous la seconde. L'enfant a succombé le même jour à ses blessures.

Tessin. — Loi scolaire tessinoise. — On mande de Bellinzona que le referendum contre la loi scolaire a réuni plus de 7000 signatures.

Valais. — Une double noyade. — Mardi après midi, vers 5 h., écrit-on au *Journal de Genève*, un terrible accident s'est produit au lac Champex. Un jeune homme de 20 ans et sa sœur âgée de 18 ans, appartenant à la famille Tealdi, d'origine italienne, en séjour à Champex, se sont noyés en prenant un bain dans le lac.

La jeune fille, paraît-il, disparut la première, et c'est en voulant la sauver que son frère s'est noyé à son tour. Comme on ne possède à Champex aucun moyen de sauvetage, il a fallu 1 h. 30 pour retrouver les corps et les ramener sur la berge. Malgré cela, on essaya pendant plus d'une heure de rappeler les malheureux à la vie, en pratiquant la respiration artificielle, mais tout fut inutile.

Le désespoir est navrant, et la colonie étrangère est consternée. Les autorités sont montées d'Orsières pour procéder aux constatations légales.

Une jeune fille de 14 ans a failli se noyer aussi. Elle avait déjà perdu connaissance quand on accourut à son secours.

A L'ÉTRANGER

Russie. — A Tabriz la sanglante. — Les journaux du soir publient des dépêches de Tabriz disant que les constitutionnels détruisent les ponts dans les environs de la ville pour empêcher les troupes gouvernementales d'arriver. Celles-ci sont maintenant à 50 verstes de Tabriz.

— Le choléra. — La ville d'Astrakan a été déclarée infectée de choléra. Depuis le 21 juillet, 16 décès et 34 cas de maladie dus au choléra se sont produits dans la ville et le gouvernement d'Astrakan.

A Saratof, on a constaté un décès

afin d'élargir le trou, puis il prit dans sa trousses un nouvel instrument et, deux minutes après, il remettait la balle dans la main du juge d'instruction.

Ensuite on fouilla les poches du mort. De l'une, on tira un mouchoir blanc, sans marque; de l'autre, un canif. Dans une des poches du gilet, on trouva quelques pièces de menue monnaie formant ensemble la somme de six francs cinquante centimes. C'était tout.

On devait supposer que le voyageur présumé avait sur lui une somme beaucoup plus importante et probablement des bijoux, sans cela le mobile du crime n'existait pas ou du moins le crime n'avait plus de cause saisissable.

On examina la chemise et les chaussettes de fil écriu que portait la victime. Comme le mouchoir, elles étaient sans marques. Rien sur lui ne pouvait servir à établir son identité.

Les magistrats se trouvaient devant un cadavre inconnu, ne pouvant tirer de lui aucun indice, et en présence d'un crime qui, tout d'abord, semblait s'entourer d'un mystère impénétrable. Ils étaient fort soucieux.

et 7 cas. Dans le district de Tsaritzine, un décès et 4 cas.

On signale le choléra à Sizrano; on construit des hôpitaux flottants à Kiel, où l'on prend les mesures les plus minutieuses.

Deux cas de choléra se sont produits à la prison de Rostof-sur-le-Don. Il y a un mort.

Algérie. — Tremblement de terre. — Un violent tremblement de terre s'est produit à Constantine dans la nuit de lundi à mardi, à 2 h. 20; il a duré 10 secondes, causant une vive émotion dans la population. Les gens, effrayés, sortaient de leurs habitations à peine vêtus.

Le tremblement a fait de nombreux dégâts, particulièrement à la caserne de Saint-Jean, à l'hôpital militaire, à l'hôtel du Crédit foncier, au théâtre, au marché, etc. On signale une crevasse de 200 mètres de longueur sur 50 de largeur au plateau de Mansourah. De nombreuses maisons arabes menacent ruine. Aucun accident de personnes ne s'est produit à Constantine. Les dégâts sont également considérables dans les environs, où un certain nombre de personnes ont été ensevelies.

— On télégraphie de Constantine au *Petit Parisien* que la ville présente un spectacle lamentable.

Les casernes sont dans un tel état qu'il a fallu les évacuer. Les troupes campent sur le champ de manœuvres.

L'Ecole normale est complètement effondrée. La Cathédrale a beaucoup souffert.

Toutes les sources ordinairement froides sont devenues chaudes. Les eaux thermales de Hamma sont maintenant de couleur rouge sang, ce qui affole les Arabes.

Amérique. — Une vallée de flammes. — Une dépêche de Fernie, datée de lundi, annonce que la vallée de l'Elko (Colombie britannique) n'est plus qu'un vaste brasier et que la région dévastée s'étend de Fernie à Michel. Hosmer et Starwood seraient considérés comme perdus. Les habitants de Michel se sont enfuis vers les steppes.

Cependant les dernières nouvelles

apprennent que Hosmer a échappé aux flammes et qu'on a pu sauver une partie de Michel en faisant sauter les maisons à la dynamite pour faire la part du feu. Les femmes et les enfants ont été dirigés sur les villes voisines. On évalue à 100 le nombre des morts à Fernie. Dans les environs 60 hommes et 4 femmes ont péri. A Starwood on a découvert 7 cadavres. Le gouvernement a envoyé immédiatement des secours.

Sept mille maisons ont été brûlées.

— Les dernières nouvelles de la région de Crow-Nest apprennent que la conflagration qui a éclaté samedi a complètement dévasté le district des houillères. De cinq à sept mille habitants, hommes, femmes et enfants, fuient devant les flammes. On signale de 70 à 125 morts. Les villes de Fernie, Hosmer et Michel n'existent plus. Celles de Cranbrook et de Caol-Creek sont en partie détruites. Il y a pour cinq millions de dollars de dégâts. L'histoire est navrante de cette catastrophe, la pire qu'ait éprouvée le Canada occidental. Depuis plusieurs semaines, l'incendie régnait dans les forêts des montagnes qui avoisinent l'Elk River, mais on ne croyait pas qu'il y eût là un danger quand, samedi matin, les flammes parurent sur la crête de la dernière sommité, se dirigeant sur Fernie.

Avant que les habitants aient eu le temps de se mettre tous en sûreté, la ville était détruite en moins d'une heure. Les habitants avaient pourtant abandonné tout ce qu'ils possédaient pour s'échapper plus vite. Des trains bondés de fugitifs mourant de faim et de soif arrivèrent à Crabbrook. Trois mille de ces malheureux campèrent sous des abris grossiers faits avec des branches et des couvertures. Les personnes restées à Fernie avaient formé un comité pour parer aux besoins les plus pressants. Le samedi soir, voyant la ville condamnée, elles firent sauter la poudrière. Un homme fut tué par l'explosion. Un camp, où se trouvaient une soixantaine d'hommes et de femmes fut détruit. Aucun de ceux qui l'occupaient n'échappa à la mort. Trois fabriques de bois de charpente, ainsi

et clignotants, parut sur le seuil de la chambre funèbre, son chapeau à la main.

Le juge d'instruction alla à lui et l'empêcha d'avancer.

— Vous êtes de Saint-Iron? lui demanda-t-il.

— Oui, monsieur.

— Quelle est votre profession?

— Aubergiste de père en fils, à l'hôtel des Deux Chiens blancs, vous savez bien? c'est moi le père Berteaux.

— C'est bien. Vous demandez à voir la victime. Pourquoi?

L'aubergiste, un peu interloqué, regarda craintivement autour de lui.

— Monsieur Berteaux, reprit le magistrat, je suis le juge d'instruction; répondez.

Le bonhomme fit un pas en arrière et se ploya en deux.

— Monsieur le juge, dit-il en se redressant, je vais narrer la chose. Comme j'ai eu l'honneur de le déclarer à monsieur le juge, je suis aubergiste de père en fils et je loge à pied et à cheval. Donc, il y aura bientôt deux mois, j'ai loué une de nos chambres à un jeune étranger, que je crois un garçon fort bien, vu qu'il m'a toujours bien payé et

que les travaux de charbon ont été brûlés.

De nombreux hommes entre deux ne surs reprisa. Deux cent cinquante fugirent dans la compagnie des hommes fut possible, niée. On dit centaines de rent amenés spécial. Les et les malades. L'incendie a minué d'intérêts de forêts. feu a été mis d'une locomotive.

Allemagne. — du ballon Zeppelin successifs a dirigé le voyage de 2 à l'inventeur en vue de la de l'utilité vices de la

Mardi matin avant de ne Zeppelin de reprise. Il neaux de b et un quint les moteurs contenue d

Parti de le dirigeable à Strasbourg 2 h. 05, à haut de ch Zeppelin é quant que t

Vers 6 h de moteur descendre localité sit ce. A 10 h son vol ver hourrahs d sonnes.

Il passa soir, puis Mannheim

Un peu avarie sur Zeppelin

ne m'a jam l'heure h voyai Sou rouge, vous fallait le se pondit pas. vint me dir Edmond.

— Ah! mon d?

— Oui, m

— Edmo

— Qui...

tre nom qu connais pas famille.

— Conti

— Pour

était une sieur le ju monte, se l'était sur j'entre... moi, tout

